

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0008970

184052

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5459

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHAHOUI DRISS

Date de naissance : 21/08/1958

Adresse : LAT. SAF.SAF N° 63 MARRAKECH

Tél. : 06.6346.12.38 Total des frais engagés : 12.99,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur JAMALI Azzeddine  
Spécialiste des Maladies et  
Chirurgie des Yeux  
213 Avenue Mohamed V Gueliz  
à Côte de Royal Air Maroc  
Marrakech 0524.44.95.25

Date de consultation : 17/11/2023

Nom et prénom du malade : CHAHOUI DRISS Age: 65ANS

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Affection Oculaire

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : MARRAKECH

Le : 17/11/2023

Signature de l'adhérent(e) : 

8

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17-11-2023	CS	110.300	250 DHT	Docteur JAMALI Azzeddine Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux 213 Avenue Mohamed V à Côte de Paris Maroc

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Lot Targia 2022 Marrakech	17/11/2023	979.80

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important:

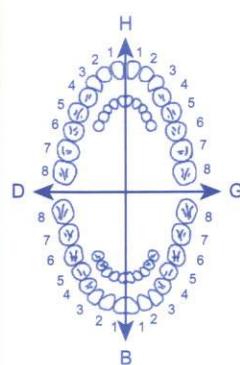
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

#### **[Création, remont, adjonction]**



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Jamali Azzeddine

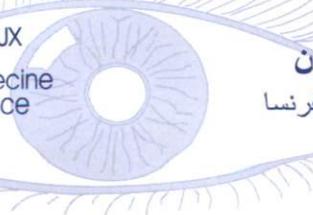
SPÉCIALISTE

CHIRURGIE ET MALADIES DES YEUX

Diplômé de la Faculté de Médecine  
de Clermont Ferrand en France

Sur Rendez-vous

ICE : 002163054000078



الدكتور جمالي عز الدين  
اختصاصي

في أمراض وجراحة العيون

خريج كلية الطب بكارمن فرن بفرنسا

بالموعد

INP :

LOT

0260123

PPC DHS

2025 01

PPC 179,00 DH

LOT

0260123

PPC DHS

2025 01

PPC 179,00 DH

LOT

2025 01

PPC DHS

PPC 179,00 DH

PPC DHS

2025 01

PPC 179,00 DH

Marrakech, Le 17/11/2023

## CHAHOUI DRISS

179.00 X 3

✓ Xiloial Zero collyre



110,70 DH 1g x 3/j

✓ Xolamol collyre



1g x 3/j

Traitements de 4 mois

979.80

Docteur JAMALI Azzeddine  
Spécialiste des Maladies et  
Chirurgie des Yeux  
213 Avenue Mohamed V Guéliz  
à Côté de Royal Air Maroc  
Marrakech 0524.44.95.25

زولامول  
**Xolamol®**

Lot: AE 0069

Fab: 05 23

Exp: 05 25

P.P.V : 110 DH 70

Lot: AE 0069

Fab: 05 23

Exp: 05 25

P.P.V : 110 DH 70

Lot: AE 0069

Fab: 05 23

Exp: 05 25

P.P.V : 110 DH 70

Lot: AE 0069

Fab: 05 23

Exp: 05 25

P.P.V : 110 DH 70

213, شارع محمد الخامس (قرب الخطوط الجوية الملكية، بين بنك الوفاء ومصرف المغرب) - الهاتف: 05 24 44 95 25 - مراكش

213, Avenue Mohamed V Marrakech - Guéliz (à côté de Royal Air Maroc, Entre Wafa Bank et Crédit du Maroc) - Tél: 05 24 44 95 25